

**REUNION DE L'ORGANE D'ADMINISTRATION**  
**LUNDI 09.12.2024**

**Présents :** A.-M. HABETS, S. LAURENT, F. WINAND, B. DUMONT, R. GRUSELIN,  
L. HAAGER, J.-L. MASSART, D. ROMAIN, B. VALENTIN, G. BURTON

**Excusés :** M. FORGET, P. SAK, X. SMAL

**1. ADMINISTRATION.**

- a) Le rapport de l'OA du 21.10.2024 est approuvé.
- b) Comme l'an dernier, l'extension aux comités provinciaux de l'assurance RC administrateurs a été renouvelée.
- c) La justification de l'utilisation de la subvention reçue de la FVWB doit parvenir au trésorier pour le 31.12.2024.

**2. COMMISSION DES RENCONTRES.**

- a) A ce jour, aucune soumission pour l'organisation des finales provinciales n'est parvenue au secrétariat provincial. Or, conformément au règlement de la coupe provinciale, elles auraient dû lui parvenir pour le 1<sup>er</sup> décembre. L'OA décide de faire un rappel aux clubs et de fixer une date limite au 31.12.2024.
- b) Aucune nouvelle équipe ne s'est inscrite pour participer au 2<sup>ème</sup> tour de championnat comme il leur était possible de faire. Cependant, Libramont a demandé, alors que le 2<sup>ème</sup> tour a déjà commencé, s'il leur était encore possible d'en inscrire une. Les responsables, après analyse, ont accepté, avec un 1<sup>er</sup> match en janvier.
- c) Les changements de matchs demandés se font en général sans problème. Cependant, en ce qui concerne les matchs réserve, si des clubs déclarent forfait, il serait bon qu'ils en informent la responsable des rencontres.
- d) Suite à la décision prise en AG de réorganiser les championnats à partir de 2025, et malgré le fait que la majorité des clubs (23 voix sur 28) y étaient favorables, des réactions ont vu le jour, notamment concernant le nombre de matchs à disputer.

**3. COMMISSION TECHNIQUE.**

- a) 46 jeunes, sur les 48 inscrits, ont participé au stage de la Toussaint.
- b) Le stage s'est bien passé, tant les participants que le staff étaient satisfaits. Mais, contrairement aux années précédentes, il n'a pas été possible de faire les équipes de sélection parmi les stagiaires.
- c) Il y a eu un accord de collaboration avec le Luxembourg donnant la possibilité à des jeunes de participer à des stages en commun, et à organiser des matchs entre les 2 Luxembourg.
- d) Il semble qu'à partir du moment où des occupants à un centre ADEPS invitent des équipes extérieures au stage, une location supplémentaire est facturée en dehors du forfait appliqué. Cette éventualité doit encore être vérifiée.
- e) L'inter-provinces du 11.11.2024 s'est bien passé chez les filles. Par contre, pour les garçons, l'équipe avait été inscrite en catégorie B. Mais 2 joueurs se sont manifestés tardivement pour jouer. Comme il s'agissait de très bons joueurs, les autres équipes ont manifesté leur mécontentement du fait déjà que ces joueurs étaient un an plus âgé. Ils

auraient dû être inscrits en catégorie A. Il faut préciser qu'un arrangement avait été trouvé pour le Luxembourg pour lui permettre d'aligner des joueurs d'un an plus âgé.

- f) Un stage de 3 jours avant l'ITP du 5/1/25 a été planifié pour les sélections de manière à leur permettre de mieux se connaître et de jouer davantage ensemble.
- g) Le prochain inter-provinces sera organisé en fonction de la participation au mini-stage.
- h) Une partie de l'inter-provinces (la catégorie B) se déroulera à Saint-Vith alors que la catégorie A se disputera à Vielsalm. Les frais de déplacement entre les deux lieux de compétition ne seront pas pris en charge par la province.

#### **4. TRESORERIE.**

- a) La situation financière à ce jour est saine.
- b) Une participante au stage de Toussaint s'est désistée au dernier moment. On ne devrait pas lui rembourser ses frais de participation vu qu'elle n'a pas fourni de certificat médical justifiant son absence.
- c) Le coût du stage de Toussaint se répartit comme suit : 9.184,70€ de facture ADEPS, 2.284€ d'encadrement et 846,17€ de logistique.
- d) La charge provinciale par joueur est de 19,90€, soit un total de 915,40€ pour l'ensemble du stage.
- e) Tous les clubs ont reçu leur 1<sup>ère</sup> facture et 12 l'ont déjà honorée, l'échéance fixée par le trésorier étant le 20.12.2024.
- f) Un club a réclamé pour une demande de changement qui lui a été facturée alors que c'était un autre club qui en était à l'origine. La correction a été effectuée.
- g) Des remboursements de cotisation aux clubs dont un membre fait partie du conseil d'administration de la province vont être effectués.

#### **5. ARBITRAGE.**

- a) Comme il n'y a que 3 candidats susceptibles de passer un examen d'arbitre, il est décidé de ne pas en organiser un en janvier prochain.
- b) De nouveaux maillots ont été commandés et seront livrés prochainement. A leur réception, ils seront remis aux clubs.

#### **6. LOISIRS.**

- a) Depuis le début de saison, il n'y a pas de problèmes d'organisation.
- b) C'est toujours le responsable Loisirs qui encode les points.
- c) La saison prochaine, le GDL organisera son propre championnat loisir. Les 2 équipes participant à notre championnat disputeront certainement le championnat luxembourgeois.

#### **7. MINI-VOLLEY.**

- a) 22 équipes ont participé au tournoi d'Habay qui a eu lieu récemment. TV Lux y était pour faire un reportage et l'Avenir du Luxembourg en a fait un bel article. C'est une belle publicité pour le volley-ball dans la province.
- b) Une nouvelle date a été ajoutée au calendrier existant, date à fixer à Libramont. Les prochaines dates sont le 26.01.25 à Bouillon, le 16.0.25 à Etalle, le 27.04.25 à Bertrix et donc le 18.05.25 à Libramont.

## **8. DIVERS.**

- a) Les décisions à prendre concernant les propositions de modifications au R. O. I. de la FVWB qui seront présentées lors de l'AG du 11.01.2025, seront prises lors de notre prochain OA du 06.01.2025, de même que les membres qui y participeront.
- b) Le secrétaire a reçu un document relatif à une bourse du sport en province de Luxembourg. Comme les critères d'accès à cette bourse sont très élevés, dont notamment atteindre le plus haut niveau de compétition dans un avenir proche, l'OA estime inutile de les envoyer aux clubs de la province.
- c) Le secrétaire fait part à l'OA son impossibilité de participer cette année à la réunion générale des clubs du 03 juin 2025.

Fin de la réunion : 22h30